

FORMATION INTERDISCIPLINAIRE – Modalités pratiques
Transition énergétique, écologique et numérique des campus universitaires rennais
WORKSHOP DE L'IAUR du lundi 6 au jeudi 9 juin 2015

OBJET : voir la plaquette de présentation

PUBLICS VISES :

- urbanistes, architectes, ingénieurs, techniciens, énergéticiens, géographes, économistes, designers, paysagistes, sociologues, professionnels de l'enseignement et de la formation, communicants, artistes...
- élus et agents représentant des établissements d'enseignement supérieur et des collectivités territoriales
- et tous les professionnels intéressés par la fabrique de la ville, l'évolution des campus universitaires et des pratiques pédagogiques

OBJECTIFS :

- Mieux maîtriser les aspects pluridisciplinaires de la conception des projets
- Produire des solutions innovantes à partir de l'hybridation spécifique de compétences tout en inventant des propositions ambitieuses et réalistes pour les campus rennais en 2025
- Elaborer collectivement un projet et les scénarios de réhabilitation énergétique du patrimoine universitaire rennais
- Diffuser et permettre l'appropriation des différents travaux par les universités et collectivités locales

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Rassembler sur un temps court et intensif des profils pluridisciplinaires pour travailler sur un projet commun
- Apports théoriques avec des professionnels du territoire, experts et chercheurs spécialisés sur la transition énergétique et numérique et les campus universitaires
- Travail en petits groupes de 8-10 personnes pour élaborer un projet par groupe sous la forme de workshop avec l'encadrement des groupes par l'équipe permanente et les enseignants-chercheurs de l'IAUR
- Visites sur site
- Pratique assistée des outils de représentation en 3D
- Retour sur projet par la valorisation des travaux: présentation des travaux devant un jury composé d'enseignants chercheurs, de professionnels et d'experts nationaux

COMPETENCES VISEES :

- Acquisition de connaissances sur les projets d'éco-campus et leur évolution énergétique et numérique
- Acquisition d'une méthodologie de travail collaboratif par le partage des ressources
- Capacité à produire des projets innovants par la mise en commun des savoir-faire de chaque discipline

DUREE : 4 jours

LIEU : Université Rennes 2 – Campus Villejean

MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION :

La présence des stagiaires est obligatoire sur l'ensemble de la durée de la formation et sera attestée par une feuille d'émergence. Une attestation de participation sera envoyée à chaque participant après la formation.

CONTENU DE LA FORMATION :

	Lundi 6 juin	Mardi 7 juin	Mercredi 8 juin	Jeudi 9 juin
Matin	Accueil des participants Conférence introductive et présentation des attendus de la formation	Conférence débat Atelier : Travail en groupe de projet		Atelier : Travail en groupe de finalisation des projets
Après- midi	Visite sur site : Campus de Beaulieu et Villejean Présentation de la stratégie de développement durable des universités et des collectivités territoriales	Atelier : Travail en groupe de projet		Séance de bilan : restitution des projets devant un jury
Soirée	Atelier libre : travail en groupe de projet			

COUT DE LA FORMATION : 1400€

Ce coût comprend les frais de formation, y compris les visites de sites et la fourniture du matériel.

La formation est éligible aux financements de formation professionnelle.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Les inscriptions se font à titre individuel et sont à effectuer **avant le 20 mai**. La demande d'inscription est validée à réception du message de confirmation. **L'inscription ne sera effective qu'après réception du règlement d'un acompte de 30%** (420€) ou de **l'attestation du montant de prise en charge** en cas de paiement par un OPCA.

A réception du règlement ou de l'attestation, l'IAUR adressera au stagiaire une lettre de convocation confirmant l'enregistrement de son inscription et une facture valant convention de formation. Sur simple demande, l'IAUR pourra transmettre au stagiaire une convention de formation.

MODALITES DE PAIEMENT :

Pour les inscriptions individuelles, le stagiaire devra régler un acompte de 30% (420€). Le solde devra être réglé au plus tard le premier jour de la formation.

3 modes de règlement sont possibles :

- en ligne
- par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de Rennes 2
- par bon de commande (ou mandat administratif)

En cas de paiement par un OPCA, il appartient au stagiaire de le mentionner lors de son inscription et de joindre par courrier une attestation du montant de la prise en charge. En cas de règlement partiel de l'OPCA, le stagiaire s'acquittera du solde du coût de la formation. La facture sera transmise à l'organisme payeur par l'IAUR après le début de la formation pour règlement du solde. Toutefois, si l'accord de prise en charge de l'OPCA était manquant le premier jour de la formation, la totalité des frais sera facturée au stagiaire.

MODALITES DE REMBOURSEMENT EN CAS DE DESISTEMENT :

L'employeur a la possibilité de remplacer le participant empêché par une autre personne de même profil et ayant le même besoin de formation.

En cas d'annulation :

- dans un délai de 10 jours francs suivant l'inscription : l'acompte sera remboursé
- moins de 10 jours francs avant le début de la formation : la totalité des frais d'inscription sera facturée au stagiaire
- après le début de la formation : la totalité des frais d'inscription sera facturée au stagiaire

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

IAUR - Rozenn Le Bouar : iaur-contact@univ-rennes2.fr – 02.23.22.58.62

www.iaur.fr/formation/workshops/